



Paris, le 27 mai 2021

Assemblée Générale 2021

Les actionnaires de CROSSWOOD sont informés que l'Assemblée générale mixte se tiendra le 16 juin 2021 à 14h.

Conformément aux mesures gouvernementales prises pour faire face à l'épidémie de Covid-19, le Conseil d'administration a décidé que cette assemblée se tiendrait exceptionnellement à « huis clos », hors la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister.

La Société invite ses actionnaires à voter par correspondance ou à donner procuration au président de l'assemblée. À cet effet, il convient d'utiliser le formulaire dédié disponible sur le site Internet de la société, en privilégiant l'envoi électronique à : serviceproxy@cic.fr.

Par ailleurs, les actionnaires auront la possibilité de suivre l'Assemblée par audioconférence. Les actionnaires souhaitant se connecter devront en faire la demande par email à l'adresse suivante crosswood@actus.fr en fournissant une attestation d'inscription en compte datée au plus tard du 14 juin 2021 ainsi qu'une copie de leur pièce d'identité et le numéro de téléphone utilisé pour la connexion. Les détails de connexion seront transmis par retour d'email après validation de l'inscription.

A propos de CROSSWOOD

La société CROSSWOOD associe, à une activité immobilière en direct, l'accompagnement de la Société d'Investissement Immobilier Cotée SCBSM dont elle détient 37%. CROSSWOOD est cotée sur le compartiment C d'Euronext à Paris sous les références ISIN FR0000050395 et mnémonique CROS.

Contact CROSSWOOD

contacts@crosswood.fr